

PROGRAMME D'ACTION DE L'AMQ

Définition

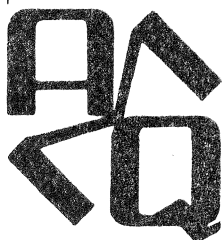
L'Association veut entreprendre la rédaction d'une brochure (ou une édition spéciale du Bulletin) contenant les principes qui doivent guider son action future et les moyens pratiques qu'elle se propose d'utiliser en ce qui a trait :

- à ses membres et aux enseignants en général
- aux organismes ministériels
- aux syndicats d'enseignants
- aux institutions d'enseignement
- aux corps intermédiaires et en particulier aux associations professionnelles des autres disciplines
- au grand public
- aux étudiants
- au plan international.

Objectifs

L'Association poursuit, dans ce programme d'action, les objectifs suivants :

1. Permettre aux membres de l'AMQ d'orienter l'action de leur association.
2. Etablir un véritable consensus sur les questions qui préoccupent et concernent les membres : seuls les membres de l'Association pourront modifier ce consensus dans l'avenir.
3. Faciliter la diffusion des idées politiques de l'AMQ afin de favoriser leur implantation dans le milieu.
4. Permettre que le Conseil d'administration et le Comité exécutif puissent prendre position sur les problèmes urgents des membres de l'Association.
5. Permettre de retenir les bonnes idées qui circulent dans le milieu.
6. Devenir un document important pour les commissions.
7. Promouvoir, dans le milieu, la réflexion sur les problèmes de l'enseignement des mathématiques et la susciter si possible.



Contenu

Le contenu de cette brochure peut être divisé de la façon suivante :

- Chapitre I Le rôle de l'AMQ dans la réforme et l'évolution de l'enseignement
- Chapitre II La planification de l'enseignement de la mathématique
- Chapitre III Les programmes de mathématique
- Chapitre IV Le perfectionnement continu et la formation initiale des maîtres
- Chapitre V La coordination de l'enseignement de la mathématique avec celui des autres disciplines
- Chapitre VI Les objectifs et l'évaluation des cours de mathématique
- Chapitre VII Les méthodes d'enseignement
- Chapitre VIII Les moyens techniques d'enseignement
- Chapitre IX La recherche et l'expérimentation en didactique mathématique
- Chapitre X La terminologie mathématique
- Chapitre XI La mathématique dans la culture populaire
- Chapitre XII L'animation pédagogique et la participation .

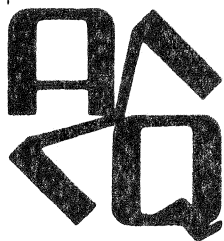
Modes de rédaction et utilisation

- * Les membres, les commissions régionales ou nationales, les groupes d'intérêt, etc... préparent des résolutions qui doivent être étudiées en atelier lors des congrès afin d'être adoptées aux assemblées générales.
- * Au congrès annuel, les membres de l'Association peuvent apporter des amendements, ajouter ou retrancher des articles.
- * Le CA doit agir en se basant sur le programme d'action tel que défini à la dernière assemblée générale. Il en sera de même pour tous les divers organismes de l'Association.

Mode de rédaction pour cette année

Pour cette année, on doit prévoir une première rédaction de ce programme d'action sur les lieux du congrès '71.

Les commissions, les groupes d'intérêt, les exécutifs régionaux et les membres de l'AMQ font parvenir leurs résolutions au siège social d'ici au congrès. Ces résolutions seront regroupées et présentées par écrit aux ateliers prévus à cette fin dans le programme du congrès. Elles seront étudiées en priorité avant toute nouvelle résolution que les membres d'un atelier pourraient élaborer sur



association mathématique du québec

place. Chaque atelier présente, lors de la plénière, ses résolutions pour adoption.

Le programme d'action sera donc constitué des résolutions adoptées par le congrès '71.

Le CE invite dès maintenant tous les membres à lui faire parvenir les résolutions qu'ils jugeront importantes pour l'amélioration de l'enseignement de la mathématique, en indiquant à quel chapitre du programme d'action ces résolutions doivent être intégrées.

Adresser à : AMQ, 1700 est, Henri-Bourassa,
Montréal 359.

P.S. Le prochain numéro du journal contiendra quelques-unes des résolutions reçues à titre d'exemples.